**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DU 12 NOVEMBRE** **2019**

**Présents** : tous les administrateurs à l’exception de Bruno GATINOIS excusé et représenté par Michel LORRAIN et Jean-Paul LARGENTIER souffrant.

Le Président accueille les Administrateurs.

Le compte-rendu du précédent Conseil de septembre est approuvé à l’unanimité.

**PLACEMENTS FINANCIERS**

Patrice NONDIER présente le fruit de sa récente rencontre avec la banque.

Après un exposé précis et chiffré il confirme la nécessité de privilégier les placements en CAT de courte durée qui sont les mieux adaptés à nos besoins.

**VALIDATIONS DES PERMIS DE CHASSER**

Le nombre de permis de chasser validés dans notre département augmente légèrement.

Patrick MASSENET rappelle que le montant que rapportaient les permis bi-départementaux est désormais remboursé par la FNC à hauteur de 73 000€ annuels de façon pérenne. Le nombre de validations nationales a été multiplié par 4 pour atteindre 3360 validations au 15 novembre. La validation nationale rapporte 95€ à la Fédération émettrice du titre. Parallèlement les permis départementaux diminuent.

Rappelons la diminution de la cotisation à la FRC et la suppression de la redevance à la FNC.

Les gains nets de recettes s’élèvent à ce jour à 39 000€ pour notre Fédération.

En face de ces gains il convient d’intégrer les nouvelles missions de la Fédération avec la gestion des ACCA et des plans de chasse.

**DEGATS DE SANGLIER**

Le Président fait un tour d’horizon des dégâts de sanglier. L’année est mouvementée et la facture des dégâts qui s’annonce sera importante. A ce jour ce sont près de 1100 hectares de cultures agricoles qui sont détruits totalement.

**ETANGS**

Roméo RIEDER fait un point sur les étangs et l’objectif d’élevage d’appelants qui se situera à Atton dans l’enceinte de la Fédération.

Laurent GOEHLINGER a gracieusement fauché l’étang de Loisy mi-octobre.

L’étang de Saint-Clément devrait être entretenu par des élèves du Lycée de Pixérécourt dans le cadre de leur programme scolaire.

Le précédent Conseil du 12 septembre dernier avait validé le budget de 20 000€ pour lancer les travaux relatifs à l’élevage d’appelants.

Roméo RIEDER s’est renseigné auprès des services vétérinaires pour connaître les contraintes liées à cet élevage. Il est dans l’attente d’un courrier de la DDPP54, mais, jusqu’à 100 canards, l’élevage est considéré comme un élevage d’agrément sans contrainte majeure.

**QUAD DEROULAGE DES CLOTURES**

Guillaume JANOT, Président du GIC du massif 27 a sollicité la Fédération pour obtenir une aide relative à l’achat d’un dispositif de déroulage du fil et des piquets de clôture qui permettrait de protéger efficacement, rapidement et sans mobiliser une importante main d’œuvre les parcelles les plus vulnérables du massif.

Le Conseil décide à l’unanimité de prendre en charge la moitié du prix de l’appareil de déroulage.

Le Conseil se termine autour d’un verre convivial.